CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A propos du nouvel hospice de Mouveaux

Mouveaux, le 22 décembre 1893.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Notre petit comité philanthropique formé d'honnêtes ouvriers, dans le but de trouver une somme nécessaire pour l'érection d'un hospice à Mouveaux, éprouve auprès de certaines personnes riches et reconnues charitables, des difficultés que nous voudrions aplanir.

Ces personnes en général, sincèrement catholiques, objectent que nos dispositions sont de fonder un hospice laïc, dirigé par un personnel laïc. C'est une grande erreur, et c'est pourquoi nous vous demandons l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal, pour protester publiquement contre ces mauvaises insinuations que, nous le savons, certaines gens cherchent à inculquer à ceux qui se montrent disposés à nous aider.

Non! nos intentions ne sont pas là, pas un membre de notre comité n'y songe; au contraire, si l'autorité supérieure, comme d'aucuns le prétendent, l'exigeait, nous serions les premiers à protester de toutes nos forces et de lui dire que l'argent que nous nous sommes donné tant de peines à amasser, ne peut servir contre notre gré. Nous avons assez d'expérience et de bon sens pour comprendre que nous ne trouverions jamais chez des gardes laïcs, payés même à des prix exorbitants, le dévouement, l'abnégation que nous avons eu maintes fois l'occasion d'admirer chez nos bonnes religieuses. Nous avons la conviction que l'amour de Dieu et de son prochain, l'espoir d'une récompense dans l'autre vie, que nous trouvons si fortement ancrés dans le cœur de ces saintes femmes, donneront toujours de sublimes dévouements.

D'ailleurs, nous n'avons pas la prétention de présider en maître cette œuvre souverainement humanitaire, nous laissons cet honneur à l'autorité communale, c'est un devoir que nous nous imposons, de chercher à assurer à nos vieillards indigents, un lieu où ils pourront trouver tout ce que leurs vieux membres usés se refusent de leur donner.

Et maintenant bonnes gens qui nous connaissez, donnez pour l'œuvre de l'hospice, donnez à notre comité, donnez à la municipalité et que, suivant le principe de l'Evangile, votre main gauche ignore ce que donne votre main droite, un compte rigoureux n'en sera pas moins tenu.

En vous remerciant, Monsieur le directeur, veuillez agréer mes bien sincères salutations.

Pour le comité philanthropique de Mouveaux,

Un protecteur de l'œuvre.

PETITE CORRESPONDANCE

J. M. — Présentez-vous devant M. le Juge de Paix de votre canton.

M. V. D. 85 Croix. — Il est à croire que si l'aîné obtient la dispense, le second sera astreint à trois ans de service actif.

G. B. V. Roubaix. — Vous vous trouvez dans les conditions pour acquérir la qualité de Français, en vertu de l'article 10 du Code Civil. — Présentez-vous devant le Juge de Paix de votre canton; ce magistrat vous donnera la nomenclature des pièces à fournir et vous indiquera les formalités à remplir. 2° Les pièces d'Etat-Civil établies sur papier timbré, ou timbrées en France.

A. B. V. — Adressez une requête à M. le Ministre de la Justice à Paris.

R. P. Croix. — Oui, vous ne serez définitivement Française qu'à l'âge de vingt-deux ans accomplis.

O. O. O. — Si vous avez obtenu *personnellement* la qualité de Français, votre femme et vos enfants sont demeurés étrangers. — Votre femme peut obtenir la réintégration (Ministre de la Justice), et vous pouvez réclamer la nationalité française pour vos enfants mineurs, en souscrivant pour eux, et en leur nom, une déclaration devant le Juge de Paix de votre canton.

A. M. 52. — 1° Non. Elle est assujettie à la déclaration gratuite du 2 octobre 1888. 2° Oui, si les enfants mineurs travaillent.

F. S. 38, Roubaix. — Le puîné d'une famille de sept enfants peut profiter des droits à la dispense, à la condition que son frère soit aveugle ou impotent. S'il le veut, il peut réclamer, et produire des pièces; le Conseil de révision statuera.

Un lecteur assidu, Tourcoing. — Il fait partie du Conseil municipal depuis les élections du mois de mai 1888. M. Julien Lagache était alors maire.

A un lecteur qui ne sait pas. — La seconde femme n'a aucun lien de parenté avec la famille de la première. Il n'y a pas lieu à dispense, puisqu'ils ne sont parents à aucun degré.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 23 décembre.* — IRRITATION INEXPLIQUÉE. — Dans la journée de dimanche dernier, un certain Verschueren Théophile passait au coin de la rue des Longues-Haies, quand, apercevant un agent, il se précipita sur lui, l'accabla d'injures et le prend par la tunique, qu'il déchire à moitié. Verschuere, qui a vingt-sept ans ne tarda pas à être incarcéré. Comme il a des antécédents satisfaisants, il encourt seulement une peine de quinze jours et avec application du sursis.

DISPARITION DE CHAUSSURES. — Depuis quelque temps, M. Dout, cordonnier, rue de la Basse-Masure, à Roubaix, s'était aperçu que plusieurs paires de chaussures avaient disparu de son magasin. Il finit par acquérir la certitude que l'auteur de ces détournements était une fille de journée de vingt-deux ans, Héloïse Lefebvre, qui reconnaît les larcins et est condamnée à une peine de quinze jours.

EXALTATION POLITIQUE ET SOCIALE. — Lundi vers midi un individu d'une vingtaine d'années avait brisé les vitres d'un cabaret de la rue de la Chapelle-Carette, à Roubaix. Le brigadier Rocher passant, veut emmener le perturbateur, mais aussitôt celui-ci se débat et refuse d'aller jusqu'au poste.

Un autre agent arrive à la rescousse: aussitôt Bois — c'est le nom du captif — éclate en injures contre les deux représentants de la force publique et se met à crier à tue-tête qu'il est révolutionnaire, anarchiste et fera sauter tout le monde. A l'audience, Bois Arthur est plus calme: il reconnaît avoir agi sous l'influence de l'ivresse. Il lui est infligé aussi une peine de quinze jours.

VOL D'ÉTOFFE. — Un ouvrier de l'établissement de M. Wattel, teinturier à Roubaix, appelé comme témoin, déclare au Tribunal qu'il avait, il y a six semaines, aperçu deux camarades au moment où l'un emportait un coupon d'étoffe pendant que l'autre paraissait faire le guet.

Ces deux jeunes gens s'appelaient Eugène D.... et Louis V...., et habitent Lys. Interrogés par le commissaire du quartier, ils avouèrent et manifestèrent un repentir sincère. Ils renouvellent leurs déclarations dans le même sens à l'audience et bénéficient de la loi Bérenger pour l'application de la peine de six jours chacun qui leur est infligée.

UNE RIXE accompagnée de bris de carreaux, de verres et d'objets mobiliers dans un estaminet de la rue de Lille, à Roubaix vaut à Devos un mois, et à Vanhollebeke et Jules Croyez, chacun 6 jours.

POUR COUPS à Roubaix, Théodore Aunems un mois.

UN ATTENTAT A LA DYNAMITE A BAUVIN. — On se souvient que vers la fin du mois de septembre, le garde Amblard, à Bauvin, avait trouvé, un soir, vers onze heures, non loin de sa fenêtre, un engin qu'il reconnut ensuite contenir une cartouche à la dynamite. Immédiatement des perquisitions furent faites et parmi les personnes dénoncées ou signalées figurait un certain Emile Arnoul, alors en détention à la maison d'arrêt de Lille, sous l'inculpation de tentative d'escroquerie. La bouteille qui renfermait la dynamite était enveloppée d'une lettre contenant des menaces à l'adresse du garde.

Le juge d'instruction fit écrire Arnoul: or, il se fit qu'on rencontra dans la page écrite par Arnoul la même forme de caractères, les mêmes fautes d'orthographe remarquées dans le factum menaçant. L'engin aurait, paraît-il, éclaté assez difficilement, parce qu'il se trouvait dans la cartouche une solution de continuité qui eût presque empêché l'explosion.

Néanmoins, Arnoul fut traduit en correctionnelle, outre pour le fait de tentative d'escroquerie, sous l'inculpation de menaces de mort sous condition, et de détention illégale de dynamite. Arnoul nie formellement être l'auteur et de la fabrication de l'engin et de la lettre au garde. Après plaidoirie de Me Parmentier, Arnoul est condamné à trois ans de prison.

NORD

Les représentants de l'industrie lainière de Fourmies chez le ministre du commerce. — M. Marty, ministre du commerce, a reçu samedi matin un certain nombre de représentants de la Société du commerce et de l'industrie lainière de la région de Fourmies; ils ont sollicité du ministre que l'on traite avec les pays amis, notamment les Etats-Unis, la Chine, etc., en se rapprochant des tarifs conventionnels de 1882.

Ils demandent que, la convention franco-russe étant modifiée chaque année, on négocie pour ramener les droits sur les tissus de laine peignée au double du droit sur les fils teints, que pour la Belgique on maintienne la situation actuelle, que d'autre part tous les efforts du gouvernement se portent à maintenir avec les républiques de l'Amérique du Sud le traitement de la nation la plus favorisée.

M. Marty a reçu également M. Emmanuel Boube, président de la chambre de commerce d'Elbeuf, qui a invité le ministre à venir visiter les manufactures de drap d'Elbeuf.

Une ordination à Cambrai. — 25 nouveaux prêtres. — Samedi matin, à sept heures et demie, a eu lieu, en l'église métropolitaine, la cérémonie de l'ordination. Mgr l'Archevêque a conféré les saints ordres à 25 prêtres, 28 diacres et 15 sous-diacres. Voici les noms des nouveaux prêtres:

MM. Baquet Léopold, de Lille; Bénistaut Albert, de Lille; Beetheloot Jules, de Lille; Bourgois Georges, de Seclin; Chatteleyn Alphonse, de Roubaix; Chuffart Emile, de Wambrechies; Cloart Henri, de Pont-à-Marcq; Debrabant François, de Tilloy; Deman Paul, de Bourbourg; Dequeker Norbert, de Zuytpeene; Deschodt Emile, d'Outtersteene; Desmet Laurent, de Roubaix; François Jules, de Saint-Pierre-Brouck; Jourdin Charles, de Roubaix; Lerouge Paul, de la Bassée; Lesage Charles, de Bourbourg; Leurèle Michel, de Saint-Jans-Cappel; Martin Albert, d'Avesnes; Pladys Eugène, de Dunkerque; Salon Eugène, de Bailleul; Sautière Aimable, de Saint-Aubert; Spanneut Théophile, d'Hondeghem; Verstraete Paul, de Morbecque; Wattel Eugène, de Tourcoing.

Nomination ecclésiastique. — M. Plet, curé de Flines-lez-Mortagne, est nommé vice-doyen du décanat de St-Amand-les-Eaux.

Le canal du Nord. — M. Jonnart, ministre des travaux publics, recevra, le 10 janvier prochain, le comité d'action du Pas-de-Calais, composé, on le sait, de tous les sénateurs, députés et conseillers généraux du Pas-de-Calais, du bureau de la Chambre de commerce de Béthune, de trois directeurs de houillères et des président et vice-président du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais.

Le comité sera présenté à M. Jonnart par son président, M. Déprez, sénateur. Il entretiendra le ministre des tarifs de transport et de l'importante question du canal du Nord.

Un centenaire. — A Chaponost, près de Lyon, habite un vieillard qui a atteint dimanche ses cent ans. M. Emile Parfait-Amour — tel est le nom de ce centenaire — est né en effet le 17 décembre 1793, à Armentières (Nord).

Le concert des « Rosati ». — La société des « Rosati », que préside M. Carolus Duran, a donné jeudi son concert annuel au théâtre de la Galerie-Vivienne à Paris.

On y a dit de fort jolies choses, composées par des écrivains du Nord, et la soirée s'est terminée par la charmante bluette d'Henri Cieutat, *Pierrot puni*, où Mlle Patoret, de l'Opéra-Comique, s'est montrée aussi bonne chanteuse que fine comédienne.

Une histoire de pendus à Téteghem. — On signale de Téteghem, près de Dunkerque, un cas de suicide très curieux.

Deux individus, ayant assez de la vie, auraient joué aux cartes pour celui qui se serait suicidé le premier. Or, d'après une correspondance qui nous parvient, les deux joueurs auraient été trouvés pendus chacun à leur domicile respectif.

Cour d'assises du Nord. — La session de décembre est à peine terminée, que déjà nous commençons l'énumération des affaires qui seront jugées durant la session de février: 1. Aimable Maquet, âgé de 40 ans, fabricant de meubles à Lille, et autres; banqueroute frauduleuse (affaire remise lors de la session récente).

2. Paul-Louis-Théophile Janssoone, 19 ans, journalier à Gravelines; tentative de parricide. 3. Et, sans doute, Jean-Baptiste-Joseph Fourlegnie, ancien filateur et retordeur à Tourcoing; faux, usage de faux et banqueroute simple.

Le condamné à mort Janssens. — Le parquet général, en transmettant le dossier de Janssens, l'assassin de Grattières, au ministère de la justice, a donné un avis favorable pour sa grâce à cause de ses bons antécédents. Il est donc très probable que Janssens, malgré son double crime, ne sera pas exécuté.

D'autre part, Janssens quittera la prison de Douai mardi matin et arrivera à Avesnes à 8 heures 30.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du samedi 23 décembre* — Germain Hernou, rue des Anges, cour Frère 1. — Victoria Boquet, rue Franklin, cour Decaux. — Germaine Leclercq, rue du Fabricant 44. — Germaine Vanhulle, rue des Récollets, cour Pollet 19. — Jacob Ausloos, rue de Lannoy, cour Boyaval 24. — Victor Lefebvre, rue Solferino, cour Ducroq 3. — Germaine Carbon, Hôtel-Dieu. — Eva Duval, rue de Leuze 40. — André Decreane, rue de la Gare. — *Mariage du 23.* — Charles Deweer, 39 ans, tisserand, rue de la Chaussée, cour Basile 2, et Louise Millet, 40 ans, journalière, rue de la Chaussée. — *Déclarations de décès du 23.* — Henri Vandepeute, 23 jours, rue du Tilleul, cour Delobel. — Joseph De Moor, 51 ans, Hôtel-Dieu. — Ernestine Desfontaine, 10 mois, rue de la Chaussée, cour Contraine 1. — Bertrand Verhaeghe, 1 mois, rue Saint-Amand, 42. — Isidore Delva, 47 mois, rue du Fort, 63. — Rosine Deltombe, 62 ans, rue de l'Espérance, 59.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du samedi 23 décembre.* — Louis Dumortier, rue des Coulons. — Noël Madeleine Nuttens, ruelle du Risquons-Tout. — *Publications de mariages du 23.* — Louis Dancette, 26 ans, rentreur et Hermance Desmettre, 21 ans, tailleuse. — Augustin Leblanc, 25 ans, rattacheur, et Amandine Declercq, 24 ans, soigneuse. — Cyrille Vanhoenacker, 21 ans, couvreur et Pauline Debaere, 18 ans, doubleuse. — Paul Strat, 24 ans, tourneur en fer et Marie Piat, 25 ans, sans profession. — Louis Vuicent, 19 ans, magasinier et Romanie Depoorter, 22 ans, dévideuse. — Damien Dufermont, 32 ans, fileur et Marie Bailleul, 26 ans, rattacheuse. — Ernest Decueillerie, 32 ans, rocher et Marie Piedanna, 31 ans, retordeuse. — Alexandre Ritz, 27 ans, trieur et Maria Vercant, 24 ans, doubleuse. — Jean Flipo, 24 ans, filateur et Julie Lefebvre, 20 ans, sans profession. — Achille Bourgois, 25 ans, ferblantier et Esther Masurel, 25 ans, soigneuse. — Georges Verlinck, 20 ans, magasinier et Virginie Nuyttens, 23 ans, soigneuse. — Victor Houben, 21 ans, débourreur et Philomène Desurmont, 22 ans, soigneuse. — Dominique Kiersbulck, 22 ans, teinturier et Florence Depoorter, 29 ans, soigneuse. — Henri Lorthiois, 24 ans, ajusteur et Célina Devos, 21 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Bronck, 23 ans, mécanicien et Marie Cornette, 27 ans, soigneuse. — Jean Dalle, 25 ans, employé de commerce et Marie Legrand, 24 ans, modiste. — Augustin Vienne, 23 ans, fileur et Joséphine Dupire, 23 ans, dévideuse. — Henri Desrumeaux, 30 ans, rattacheur et Maria Depraeter, 22 ans, dévideuse. — Camille Chanterie, 37 ans, domestique et Alida Lagrange, 21 ans, servante. — Adolphe Lyncel, 20 ans, tisserand et Marie Vandermarlière, 20 ans, rattacheuse. — Henri Coussens, 29 ans, teinturier et Pauline Prouvost, 29 ans, couturière. — Jean-Baptiste Decottignies, 25 ans, magasinier et Marie Legley, 30 ans, encaisseuse. — Alphonse Vanneste, 18 ans, tisserand et Justine Wyndaele, 21 ans, moulineuse. — Henri Boitel, 21 ans, rattacheur et Clémence Hollaert, 25 ans, rattacheuse. — Henri Delannoy, 32 ans, chauffeur et Ludévine Casiez, 30 ans, ménagère. — Jean-Baptiste Desurmont, 24 ans, rattacheur et Julie Minjean, 19 ans, couturière. — Gustave Hulte, 20 ans, rattacheur et Hortense Benscart, 22 ans, rattacheuse. — Alfred Lampe, 32 ans, menuisier et Mari Quintard, 24 ans, servante. — Désiré Vandewalle, 26 ans, tisserand et Céline Vanmarcke, 27 ans, lessiveuse. — *Déclarations de décès du 23.* — Anatole Courden, 2 mois, rue de la Croix-Rouge. — Amélie Maquet, 8 mois, rue du V... — Victor ... 3 mois, ru... irolois. Den...

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 16 au 23 décembre.* — Germaine Desmets, Crétinier. — Alphonse-Augustin Cooreman, Petit-Tournai. — Rachilde Cardon, Grimonpont. — Alfred Boitel, Saint-Liévin. — Hélène Verdonck, Nouveau-Monde. — Emile-Henri Noppe, Crétinier. — César-Edmond Lathyoore, Sartel. — Hélène Clément, Houzarde. — Victor Raepsaet, Breuil. — Achille-Joseph Vandembroucke, Sartel. — Marie-Mathilde Vandevelde, Breuil. — *Publications de mariages.* — Louis Vasseur, 27 ans, commis-voyageur et Esther-Florence-Adéline Rose, 26 ans, piqurière. — Achille Duvillers, 29 ans, tisserand et Marie-Angèle Hellin, 23 ans, tisserande. — Alphonse Castelain, 32 ans, tisserand, et Marie-Aimée-Juliette Gilleman, 31 ans, ménagère. — *Déclarations de décès du 16 au 23 décembre.* — Eugénie Verbrugghe, 2 mois, rue du Bureau — Gabrielle Nutte, 3 ans, Vieille Place. — Germaine Dececk, 6 ans 7 mois, Petit-Tournai. — Joséphine Vanoosthuysse, 9 mois 1/2, Petit-Tournai. — Pierre-Joseph Leman, 44 ans 8 mois, Houzarde.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 11 au 17 décembre.* — Marie Verstraeten, rue Neuve. — Joseph Livian, Grand'Rue. — Augustin Lestienne, rue Lavoisier. — Jean Roger, rue Saint-Piat. — Jeanne Walmack, rue des Champs. — Raoul Senacq, Place Saint-Martin. — Joseph Billemont, rue Faidherbe. — Georges De Ghouy, rue de la Mackellerie. — Jules Dupont, rue Mirabeau. — *Publications de mariages.* — Léon Corregio, 25 ans, chiffonnier et Marie Truffaut, 33 ans, ménagère. — Augustin Boeckmans, 35 ans, chauffeur, et Julie Barbion, 22 ans, journalière. — Louis Farvaque, 23 ans, serrurier, et Elise Vanmansart, 22 ans, sans profession. — Gustave Houzet, 30 ans, employé de commerce et Alicia Leduc, 30 ans, sans profession. — Eugène Lodevyck, 25 ans, ourdisseur et Blanche Florin, 21 ans, sans profession. — Eugène Vanderbergue, 36 ans, cultivateur, et Marie Rousseaux, 40 ans, cultivatrice. — *Mariages.* — Achille Bauwens, 22 ans, employé et Anne Sort, 23 ans, journalière. — Bernard Vandewiele, 26 ans, apprêteur et Sophie Gonce, 23 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 11 au 17.* — Pierre Vermeulen, 1 mois, rue Chevreul. — Jean-Baptiste Fruit, 71 ans, sans profession, boulevard de la Chapelle. — Alfred Dupuis, 1 an, Fort Boulanger. — Marie Demunter, 9 jours, rue du Créchet.

HEM. — *Déclarations de naissances du 1er décembre au 20 décembre* — Louis Fauvarque, Petit-Lannoy. — Marthe Vanrendeman, Petit-Lannoy. — Henri-Ferdinand-Jean-Baptiste Tricoit, Place. — Marie Dillies, Vallée. — *Publications de mariages.* — Isidore Dillies, menuisier à Hem et Angèle Leclercq, sans profession à Lys. — Clément Brunon, ouvrier agricole à Hem et Mélanie Verplanken, journalière à Everbecq (Belgique). — Alphonse Cottau, terrassier à Everbecq (Belgique) et Flavie Vanbrabandt, journalière, Reminghelst (Belgique). — Louis Bouzin, teinturier, à Hem et Flore Delfrennes, servante à Hem. — *Déclarations de décès du 1er décembre au 20 décembre.* — Florentin Tricoit, 77 ans, Place. — Fidéline Duponchelle, 81 ans, Trois-Baudets. — Albert-Léon Declercq, 11 mois, Trois-Baudets. — Ursule Bernard, 67 ans, Petit-Lannoy. — Marie-Joseph Capet, 84 ans, Trois-Baudets.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 9 au 16 décembre.* — Théophile Delporte, la Motte. — Georges Van Brussel, le Pil. — *Déclaration de décès du 9 au 16 décembre.* — Sabine Lefebvre, 76 ans 4 mois, le Paradis. — Amédée Cosaert, 5 ans, Croix-Bouillette.

TOUFFLERS. — *Déclarations de naissances du 26 novembre au 6 décembre.* — Jeanne Lefebvre, le Village. — Palmyre Béghin, le voisinage. — *Mariage.* — Alphonse Delsalle, 27 ans, tisserand et Sophie Delvallée, 23 ans, dévideuse. — *Déclarations de décès.* — Victor Delplanque, 31 ans, journalier, le Village. — Julie Dumoulin, 2 mois, le Pinson.

FLERS-LILLE. — *Déclarations de naissances du 1er au 15 décembre.* — Marie Noullet, rue du Fort. — Maria Dumoulin, sentier de Canteleu. — Fernande Bailly, à la Cousinerie. — Léonie Moulard, route de Roubaix. — *Publications de mariages.* — Emile Staelens, 25 ans, garçon-brasseur et Julie Lebrun, 23 ans, couturière à Flers. — Emile Leconte, 25 ans, chaudronnier, à Croix et Anna Carette, 21 ans, tricoteuse à Flers. — Eugène Moreau, 26 ans, cordonnier, à Paris et Laure Moreau, 19 ans, sans profession, à Flers. — Augustin Chiffre, 23 ans, journalier et Maria Dubus, 19 ans, journalière, à Flers. — *Mariages.* — Julien Bacro, 37 ans, frappeur d'usine et Zoé Martin, 25 ans, passementière, à Flers. — Emile Delorme, 27 ans, chaudronnier en fer et Angèle Desplanque, 28 ans, passementière, à Flers. — Emile Deweireld, 27 ans, ajusteur, à Annappes et Marie Desruelle, 28 ans, passementière à Flers. — Louis Pottier, 27 ans, domestique et Marie Moulart, 24 ans, servante, à Flers. — *Déclarations de décès.* — Jules Martin, 2 ans 7 mois, Cité Goube. — Jean-Baptiste Pottier, 46 ans, tonnelier, au Bourg. — Joséphine Dazin, 76 ans, rentière, au Sart.

TRESSIN. — *Déclarations de naissances du 8 au 15 décembre.* — Jean-Baptiste Derache, quartier de la Place. — *Déclarations de décès.* — Jean-Baptiste Delahaye, 63 ans, tisseur, quartier de la Place.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — *Déclarations de naissances du 1er au 15 décembre.* — Rachel Lepers, rue Tout. — Georges Delplanque, à la Place. — Joseph Decuyper, au Bailly. — Irénée Coussement, au Berquier. — Madeleine Hennekens, au Bailly. — Etienne Vervacke, au Berquier. — Albertine Vancoilhe, Vieille Motte. — *Déclarations de décès.* — Cyrille Verpoort, 32 ans, tisserand, Vieille-Motte. — Jean Bataille, 56 ans, maçon, à la Place. — Emile Delberghe, 2 ans, Vieille-Motte.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 8 au 15 décembre.* — Louis Lefebvre, la Place. — Léon Debacker, la Place. — *Déclarations de décès.* — Désiré Callens, 61 ans, cabaretier, le Blaton.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 8 au 15 décembre.* — Marie Muylle, maison Delcourt. — Gustave Destriez, à l'Entrepot. — Prosper Boucherie, à la Petite Hollande. — Simone Lamblin, à Rouges-Barres. — Auguste Rouzé, cour Catry. — *Déclarations de décès.* — François Demuynck, 18 ans, contour de l'Eglise. — Susanne Obin, 6 semaines, rue du Risban. — François Lenoir, 58 ans, journalier, cour Robart. — J.-B. Dezuter, 40 ans, journalier, rue St-Patrick. — Gustave Meyfroodt, 11 mois, au Quesne. — Cyrille Dubrulle, 69 ans, coupeur de paille, à Rouges-Barres.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 25 novembre au 7 décembre.* — René Samain, au Mont. — Marie Len, moulin Cardon. — Marie Flament, rue du Bosquet. — Gustave Vanlerberghe, au Jambon. — *Mariages.* — Henri Dubois, 25 ans, tisserand et Céline Muteau, 25 ans, soigneuse. — Louis Squeden, 23 ans, maçon et Julie Villez, 22 ans, soigneuse — *Déclarations de décès.* — Adolphe Squedin, 81 ans, tisserand, à la Quenouille. — Marguerite Mahut, 4 mois, à la Chanterelle. — Flore Grandjean, 20 jours, chemin des Cordonniers. — Joséphine Desobertmasure, 25 ans, contour de la Place. — Henri Wastyn, 63 ans, à la Pavelle.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 2 au 9 décembre.* — Hélène Desmidt, le Paradis. — Madeleine Wullems, la Place. — Georges Decraene, le Paradis. — Angèle Desplanke, les Bonnets. — *Déclarations de décès.* — Henri Delemme, 32 ans 4 mois, La Motte.

HERSEAUX. — *Déclarations de naissances du 24 novembre au 8 décembre.* — Madeleine Bonheur, aux Ballons, D. 149. — Maria Hooghe, à Oreux, A. 74. — *Mariages.* — Emile Stélandre, ouvrier agricole, 41 ans et Anne Debouvrie, cabaretière, 56 ans. *Déclarations de décès.* — Jules Horrent, 40 ans, 10 mois, aux Ballons, D. 118. — Marie Castelain, 78 ans, Oreux, D. 55. — Florentine Stingels, 77 ans, Oreux, A. 69. — Madeleine Bonheur, 1 jours, aux Ballons, D. 149.

MENIN. — *Déclarations de naissances du 8 au 14 décembre* — Oscar Mints, rue de Lille, 245. — Marguerite Talderman, rue Royale, 34. — Camille Dewetter, rue de la Station, 117. — André Debevère, rue de Lille, 15 — Auguste Degryse, rue de Lille, 69. — Arthur Deckeyn, rue du Moulin, 9. — Henri Ghesquière, rue Royale, 8. — Louis Claeys, rue de Reckem, 14. — Jules Malysse, rue de l'Eglise, 69. — Léon Claeys, rue des Baraques, 15. — Hélène Vandevyvere, rue de Wervicq, 27. — Oscar Neirinck, Avenue de la ferme, 69. — Marie Krols, rue de la Redoute, 33. — Gabrielle Hubert, rue de Bousbecques, 43. — Zulma Dewaele, Haut-Chemin, 60. — Honorine Verhellen, rue de Courtrai, 134. — Emma Claeys, rue de Reckem, 22. — *Publication de mariage.* — Jean-Baptiste Bostyn, tisserand, rue Royale et Joséphine Borghart, couturière, rue de la Station. — *Déclarations de décès.* — Caroline Soen, ménagère, 57 ans, porte d'Ypres, 61. — Rosalie Pollet, 87 ans, porte de Lille, 19. — Deux enfants au-dessous de 7 ans. — Un mort né.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOITTIAUX-DEVAERE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Jeanne-Christine DEVAERE, épouse de M. Emile BOITTIAUX, décédée à Roubaix, le 21 décembre 1893, dans sa 31e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 23 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées après la Messe, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 26 dudit mois, à 10 heures 1/4, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 136.

La Commission Administrative du Cercle de la Concorde fera chanter une Messe, dans la Chapelle du Cercle, le dimanche 24 décembre prochain, à 9 heures précises, pour le repos des âmes de Messieurs Victor-Christophe-Joseph ROUZÉ et Sévère DUBOIS, membres actifs décédés, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille SURBAYROLES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Alfred-Désiré-Théodore SURBAYROLES, décédé à Roubaix, le 22 décembre 1893, dans sa 54e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 25 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 26 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Marquisat, 9.

Les amis et connaissances de la famille André LEPERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur André-Joseph LEPERS, décédé à Wasquehal, le 22 décembre 1893, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 26 courant, à 10 heures 3/4, en l'église de Wasquehal. Les Matines et Laudes seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, sur la Place. Des Obits du mois seront célébrés le mardi 9 janvier 1894, à 10 h. 1/2, pour Jean-Baptiste Lepers, et à 11 heures, pour André Lepers, en la même église.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 26 décembre 1893, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis POLLET, décédé à Roubaix, le 26 décembre 1892, dans sa cinquante-et-unième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 26 décembre 1893, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Maria GUILLEMYN, décédée à Roubaix, le 22 novembre 1893, dans sa 41e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 26 décembre 1893, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon-César-Louis TONNEAU, décédé à Roubaix, le 26 novembre 1893, dans sa vingt-troisième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le **Tapioca Rils** a une finesse de goût et une saveur particulière qui l'on fait adopter par tous les gourmets. Le plus recherché est le numéro 2, qui se vend en sacs de papier bleu. 35893

BELGIQUE

Le crime de Ransart. — Arrestation de la servante de la victime. — La servante de M. le curé T'Siobbel a été arrêtée et écrouée à la prison de Charleroi.

De graves soupçons pèsent sur elle.

Les funérailles de M. T'Siobbel ont eu lieu hier: plus de 2,000 personnes y assistaient: plus de 300 personnes étaient venues de Thuin où M. T'Siobbel a été vicaire.

Une centenaire, à Grammont. — De grandes fêtes se préparent à Grammont, afin de célébrer le 31 décembre et le 2 janvier prochain le jubilé-centenaire de Mlle Rosalie Stalpart, née à Enghien, le 31 décembre 1793. La centenaire jouit encore de toutes ses facultés.

Mouscron. — *Le vol du Mont-à-Leux.* — Nous avons raconté, mardi dernier, qu'un vol avait été commis à Mont-à-Leux, et qu'une arrestation, celle du nommé Dekeyser, avait été opérée et suivie de saisie, en son domicile, de divers objets.

On nous prie de dire que Dekeyser a été mis en liberté, après interrogatoire, et que les objets saisis lui ont été restitués.

— *Une fausse nouvelle.* — Sous la rubrique: *Un Lillois volé près de Mouscron*, l'*Echo du Nord* a raconté avec force détails qu'un Lillois, M. Debraeckelaer, revenant en voiture de Courtrai, avait été victime d'un vol pendant qu'il faisait procéder à des réparations urgentes à sa voiture à quelques kilomètres de Mouscron. D'une sacoche qu'il avait laissée dans le véhicule, le Lillois aurait constaté la disparition de deux billets l'un de 100 fr. et l'autre de 50 francs. Renseignements pris, cette nouvelle est fausse en tous points.

Menin. — *La reconstitution du cadre du corps des sapeurs pompiers.* — Après s'être occupé de plusieurs questions d'ordre secondaire, le Conseil communal, réuni en séance, sous la présidence de M. Polydor Vanden Berghe, bourgmestre de la ville, vient de procéder à la réorganisation du cadre du corps des sapeurs-pompiers.

Le sympathique lieutenant, M. Charles Swaels, qui fait partie du corps depuis plus de trente ans, a été promu au grade de capitaine-commandant, le cadre étant incomplet depuis quelques années. M. Berdal, architecte à Menin, a été nommé lieutenant et MM. Pierre Descamps et Louis Dosfel, respectivement premier et second sous-lieutenants. Tous les habitants sont heureux de la décision prise par le Conseil, en raison des services journaliers que les pompiers rendent à la population urbaine et rurale.

— *Un sauvetage.* — Dans la soirée de vendredi, un ouvrier charretier, Louis Vanderbeken, étant tombé accidentellement dans la Lys, en a été retiré sain et sauf par M. Peeters, secrétaire communal. Toutes nos félicitations à M. Peeters.

PORTRAITS
Artiste Portraitiste Russe
A. MISSCHKIN
Se charge des portraits d'après nature et des agrandissements d'après photographie de toutes grandeurs.
58, RUE D'INKERMANN, 58 7936

REVUE VÉLOCIPÉDIQUE

Les Championnats

Tout le monde sait ce que l'on entend par *championnat*. Pour le cycliste, c'est une épreuve faite sur un certain nombre de kilomètres désignés d'avance: le premier arrivant est déclaré champion pour l'année.

Un championnat ne peut être couru que sur l'approbation et d'après les règlements stipulés par la société organisatrice. Il existe différentes catégories de championnats, si je puis m'exprimer ainsi: 1° Les championnats *locaux*; 2°, *régionaux et départementaux*; 3°, *nationaux*; 4°, *internationaux*.

Les premiers sont organisés par la société la plus ancienne de la ville, d'un commun accord avec celle de la localité. Les deuxièmes, par une fédération reconnue. Les troisièmes, par la fédération nationale ayant son siège dans la capitale du pays et les derniers, dans une ville désignée, lors du congrès annuel, entre les commissions sportives de chaque pays.

En France, la société nationale est l'*Union Vélocipédique de France*, dont le siège est à Paris. Elle organise chaque année quatre championnats. Les épreuves courues pour la bicyclette sont de 1, 5 et 100 kilomètres. Pour le tricycle, de 5 kilomètres.

Pour la région du Nord, il y a la *Fédération du Nord*, dont le président est M. Van Zeller d'Oosthove. Cette fédération comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise. Il y a deux championnats: 5 kilomètres pour la bicyclette, 3 kilomètres pour le tricycle.

Outre le Nord, il a d'autres fédérations régionales. 1° Celle du *Rhône*, dont le siège est à Lyon, également *Fédération internationale*; les villes de Genève et de Turin, y participent.

2° celle du *Sud-Ouest*, dont le siège est à Pau, présidée par M. d'Iriart-d'Etchepare, président de l'*Union vélocipédique de France*.

3. *La Fédération Normande*, qui a son siège à Rouen.

Parmi ces fédérations, légalement constituées, il existe, dans d'autres départements, des championnats *départementaux*, qui se courent généralement sur 100 kilomètres.

Pour toutes ces courses annuelles, il y a autant de championnats qu'il y a de catégories de coureurs, pour les distances indiquées. Ainsi, l'*Union vélocipédique de France* en comprend trois: les *Juniors*, les *Seniors* et les *Amateurs*. Cette dernière classification est réservée aux cyclistes qui n'ont jamais couru pour des prix en espèces. Comme cette catégorie est assez restreinte, elle est destinée à disparaître.

La *Fédération du Nord*, divise les coureurs en trois séries: 1° les juniors; 2°, les seniors; 3° les vétérans. Ces derniers doivent être âgés de 30 ans et n'avoir jamais remporté de premiers prix dans les courses régionales ou départementales.

Ceci dit, il convient de signaler que toutes les courses de ce genre sont faites sur pistes et que ces championnats de *vitesse* priment celle de *fond*. En effet, dans le Nord, il n'en existe pas tandis qu'à Paris il y a une épreuve de 100 kilomètres.

En Angleterre, cette lacune est comblée par quatre championnats de fond: la course de 100 milles ou 160 kilomètres 900 mètres, les courses de 6, 12 et 24 heures. Ces championnats obtiennent grand succès, étant donnée la force supérieure de nos voisins d'outre-Manche.

Dans tout ce que je viens de relater, il y a cette conclusion à tirer: c'est que les championnats ne sont reconnus que pour la piste et n'envisage que la vitesse proprement dite. Pourtant, outre ces coureurs, combien y a-t-il de vélocipédistes de *fond*, ne pratiquant pas la piste, que l'on désigne sous le nom de *Routiers*, et qui, par de longues distances sur route, en remontreraient aux coureurs de piste. Eh bien! ceux-là sont nombreux et la majeure partie appartient à cette catégorie. Aussi si l'on pouvait faire une statistique des voyageurs de commerce, roulant en bicyclette, dans le courant d'une année, on ne serait pas étonné de constater que la moyenne fournit une centaine de kilomètres par jour.

N'y a-t-il donc pas un moyen d'y remédier? Certainement! cela en créant la catégorie des *routiers* qui auraient eux aussi leur championnat, et je vous assure qu'elle serait nombreuse. La preuve la plus convaincante ce sont les courses de *Lille-Dunkerque* et *Amiens-Dieppe* courues dans la région. La première réunissait 80 partants, la seconde 115.

Quelques pessimistes m'objecteront... et la course annuelle de *Bordeaux-Paris*, n'est-ce pas un championnat? — Je leur répondrai nettement non! Je sais très bien que, depuis trois ans une course sur route existe, qu'elle est organisée par le *Véloce-Sport*, qu'elle est patronnée par l'*Union Vélocipédique* de France, mais que ce n'est pas un championnat. C'est bien une épreuve classique considérée comme telle, mais n'existant pas en réalité.

Cette course de 580 kilomètres eut lieu la première fois en 1891. Les premiers arrivants furent deux Anglais MM. Mills et Holbein. Le premier Français M. Jiel-Laval ne fut classé que 5e. La 2e année, la victoire resta au français Stéphane, battant de 59 minutes, le champion de l'année précédente. Le parcours fut effectué en 24 heures et demie. Cette année ce sont encore deux français, Cottereau et Stéphane qui arrivent ensemble, premiers au poteau d'arrivée.

Cette course obtient dans le monde entier un grand retentissement, aussi le nombre de vélocipédistes qui y prennent part, est-il extraordinairement considérable.

Qu'est ce qui empêche donc alors la *Fédération du Nord* et la *Commission Sportive* de la région, de s'entendre entr'elles pour innover ce championnat, qui obtiendra la faveur de tous les vélocipédistes en général et dont la sage mesure sera bientôt suivie par toutes autres fédérations? TÉLÈS.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Mardi 26 décembre rendago au Bon vivant de la partie qui a été jouée à l'Enfle entre François le boulanger et Louis Bouilli.

— Dimanche 24 dimanche attaque au Bon vivant, Dhal de Croix contre le Bon vivant et Chocolat.

— Dimanche 24 décembre attaque chez M. Henri Debeuf, à la Broche de Bois contre Wattrelot; mise au parc à 3 heures 1/2 précises.

LYS-LEZ-LANNOY. — Dimanche 24 décembre, belle partie chez Mme veuve Lefebvre, estaminet du Soleil-Levant, contre les Redoutables de Toufflers. On y verra de très rares coqs. Mise au parc à trois heures et demie précises.

JEU DE PIQUET

ESTAIMPUIS. — Dimanche 24 décembre, veille de la Noël, grand jeu de piquet chez M. Couronné Dupont, à l'ancienne maison communale. Il y aura 200 francs de prix. Inscription chez M. Henri Deroubaix « Au duc de Brabant ». La mise sera de 1 fr. Le jeu commencera à 3 heures.

PENSÉE

C'est surtout en regardant le balancier d'une pendule qu'on s'aperçoit que le temps passe vite. F. C. D.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire du n° 10 du « Livre et l'Image. » — (Décembre 1893). — 1° Les Etrennes Empire et Restauration, par Henri Bouchot. — 2° Histoire du Livre par les prospectus, par M. Jules Adeline. — 3° Une vieille coutume, les Souhaits du premier de l'An dans la garde nationale et dans la vie civile, par John Grand-Carteret. — 4° Les Comédiennes déesses de la Raison, par M. Victor Fournel.

5° Les Livres d'Histoire 19 Fructidor, par M. Victor Pierre. — Napoléon et les Femmes, par M. Frédéric Masson. — Ouvrage de Bibliographie et d'Iconographie. — Catalogue des Livres composant la Bibliothèque de James de Rothschild, par M. Emile Picot. — Bibliographie des Editions de Simon de Colines, par Ph. Renouard. — La Bibliothèque Nationale; documents pour servir à l'histoire de l'établissement et de ses collections, par M. Léon Vallée. — Les débuts de l'imprimerie à Poitiers, par M. de la Bouralière. — Livres illustrés de fin d'année. — Livres d'amateur. — Réimpressions d'Œuvres célèbres. — Le volume Jour de l'An. — Librairie courante. — Albums et Livres d'enfants.

6° Les Lettres: Nouvelles diverses. — 7° L'Image: Journaux illustrés. — Albums d'image. — Catalogue de Librairies et de Marchands d'Estampes. — Les jouets de l'année. — Un Emule de Danton. — Les statuettes de Bourbier. — La rue du Croissant. — Le monument de Raffet. — 8° Nécrologie.

Gravures dans le texte: Cartes de visites, dessus de boîtes de bonbons et de boîtes à jouets, poupées, prospectus de livres; souhaits de gardes nationaux; titres et vignettes de livres, affiches et titres d'album, monument de Raffet.

Gravures hors texte: Boutique de marchande de vieilles images, eaux-fortes par Rodolphe Piguet. — Mlle Maillard, d'après le portrait de Garneray. — La rue du Croissant, d'après l'aquarelle de E. Grenier. — Yvette Guilbert, d'après l'affiche de Bac pour la Scala. 36217d

La Mode Illustrée. — Sommaire. — Robe avec tunique-peplum. — Broderie arabe pour tapis, etc. — Couverture; tricot et broderie au point plat. — Empiècement au crochet pour chemise. — Robe en velvet et drap. — Robe en drap garnie d'une écharpe. — Robe pour jeune fille de 14 à 16 ans. — Plateau pour servir le thé (gravure sur bois). — Toilette de visites. — Bas tricotés pour poupée. — Toilette de promenade et de visites. — Coiffure de mariée. — Toilette de mariée. — Toilette de promenade. — Robe à taille ronde. — Robe en soie brochée avec veste en peluche. — Description de toilettes. — Modes. — Conférences musicales: XV. — Us et coutumes: La Veuve. — Cours de dessins et de peinture. — Bibliographie. — Recettes de ménage. — Renseignements. Supplément littéraire. — L'Ambition de Jean Trémisort (suite). — Nouvelle: Les Etrennes de Victorine (suite). — Noël Méridional (suite). — Robe avec tunique-péplum. 36277d

L'Art français, revue hebdomadaire illustrée. Sommaire du n° 348. — 23 décembre 1893. — Texte: Le Louvre inconnu: G.-L. Vernansal. — Cours d'Esthétique et d'histoire de l'Art, par M. L. de Fourcaud. — Les Expositions de province. — La Céramique chinoise. — Les Expositions. — Histoire populaire de la peinture, par Arsène Alexandre. — Nos Illustrations. — Echos artistiques.

Illustrations: Henri Gervex: Portrait de Mlle B... — Laugée: Une Ondée. — Victor Gilbert: La Bénédiction nuptiale. — Brisset: La Dernière gargousse. — Vernansal: Etudes.

Abonnements: France, un an, 20 fr.; six mois, 10 fr. Union postale, un an, 24 fr.; six mois, 12 fr. Le numéro 40 centimes. — Rédaction et administration: 76, Passage Choiseul, Paris. 36271d.

Signalons tout particulièrement, dans le numéro de l'**Univers illustré** du 23 décembre 1893, deux pages du plus haut intérêt sur l'examen des engins anarchistes et sur les dernières perquisitions opérées, ainsi qu'une série de dessins authentiques sur l'utilisation du chien à la guerre dans les armées européennes. Ces divers éléments forment, avec plusieurs très belles pages d'art, un ensemble incomparable.

THÉATRE DE ROUBAIX situé rues Archimède et Richard-Lenoir. Direction: Mme veuve G. Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 h. 0/0. — Dimanche 24 décembre. — *Les Fiancés d'Albano*, grand drame en 5 actes et 6 tableaux. — *Le Grand Mogol*, opéra-comique en 4 actes — Ordre du spectacle: 1. Les Fiancés; 2. à 9 heures, le Grand Mogol.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures. — Jeudi 28 décembre. — *Manon*, opéra en 5 actes et 6 tableaux.

SALLE DES FÊTES, PLACE LEVERRIER, A TOURCOING. — Direction Mme veuve Deschamps. — Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. 1/2. — Mardi 26 décembre. — *Le Grand Mogol*, opéra-comique en 4 actes.

ROUBAIX. — Vaste salle Couteau, 70, rue de la Vigne. Dimanche 24 décembre. Grand bal. Entrée 0.50 par personne. Orchestre habituel. Ouverture à 7 heures.

Liste des communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres, en France, n'est que de quinze centimes:

Aelbeke, Anseghem, Antoing, Anvaing, Anseval Anserœul, Arc-Ainières, Autryve, Avelghem.

Bailleul, Barry, Bas-Forest, Bas-Warneton, Baugnies, Bavinchove, Beclers, Belleghem, Berchem, Béveren, Bisseghem, Blandain, Boesinghe, Bossuyt, Bruyelle.

Cachtem, Calonne, Caster, Celles, Chercq, Comines, Cordes, Courtrai, Coyghem, Courmenhelst, Cuerne.

Dadizeele, Dergneau, Derlyck, Desselghem, Dickebusch, Dottignies, Dranoutre.

Emelghem, Ere, Escanaffles, Espierres, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies.

Fontenoy, Forest, Froyennes, Froidemont, Guignies, Gulleghem, Gyselbrechtegem.

Harlebeke, Hairines, Heerstert, Helchin, Hermines, Herquegies, Herseaux, Heule, Hertain, Hollain, Hollebecq, Houthem, Howardies, Hulste.

Ingelmunster, Iseghem, Ingoyghem, Jollain.

Kemmel, Kerkove, Lamain, Laplaigne, Leers-Nord, Lendelède, Lesdain, Luignes.

Marcke, Menin, Marquain, Messines, Moorseele, Mooslede, Mouscron, Mourcourt, Maulde.

Néchin, Neuve Eglise, Orcq, Orroir, Oyghem, Oos Roosbeke.

Passchendaele, Pecq, Péronne, Petit-Briffault, Pipaix, Planche, Ploegstert, Popuelles, Pottes.

Quaremont, Quartes, Ramegnies-Chin, Reckem, Risquons-Tout, Rolleghem, Rolleghem-Capelle, Rumillies, Ronzy, Ruyen.

Saint-Genois, St-Jean, St-Léger, St-Maur, St-Sauveur, Sulsique, Sweveghem.

Taintegnies, Templeuve, Thimougies, Tieghem, Tombrouck.

Vaulx-le-Tournai, Velaines, Vezonchaux, Vichte, Vlamertinghe, Woormezèle, Waermaerde, Warchin, Warcoing, Warneton, Wervicq, Wez-Velvain, Willemeaut, Wortegh em, Wulveryngem, Wevelghem, West-Roosebèke.

Ypres, Zantwoorde, Zillebeke, Zonnebeke.

Mouscron, Ballon, Coyghem, Dottignies, Herseaux, Luignes, Mont-à-Leux.

POUR UN DEUIL IMMÉDIAT
S'ADRESSER
AU GRAND CAMÉLIA
1, rue de la Gare, LILLE
Grands assortiments de tout ce que comprend le Deuil pour Dames. 3621177500

NOËL - NOUVEL AN
Maison E. DUJARDIN & Cie
ROUBAIX, 7, Rue du Vieil-Abreuvoir, 7, ROUBAIX
Assortiments considérables de Carpettes et Foyers, descentes de lit fourrure pour cadeaux utiles. Tapis indiens et orientaux
MOQUETTES JACQUARD, dep. 4, 4.25, 4.50, 4.75 et 5.50
Peluche pour Tentures. — Tissus d'ameublement
RIDEAUX & PORTIÈRES. RECOMMANDÉ, le RIDEAU MASSOUAH pure laine, hauteur 3 mètres, frangé, 9 fr
TAPIS DE TABLE CHENILLE
On trouve dans la maison tous les genres de Tapis et Linoleum, depuis l'article bas prix jusqu'aux plus jolies nouveautés des meilleures usines Françaises et Anglaises.
De bonnes couturières sont demandées. 77547—36230

Pour les Fêtes de la Noël et du Jour de l'An
MISE EN VENTE, A PRIX RÉDUITS
D'OBJETS D'ART
d'un grand mérite artistique en ciment métallisé, imitation marbres, vieux bois, bustes de G. Nadaud et de Gounod, consoles, bas-reliefs, porte-pipes, etc., etc.
Rue Jeanne-d'Arc, (contour des Halles)

NICKELAGE
FER, CUIVRE, ACIER
Pour un travail **très soigné** par les derniers procédés les plus perfectionnés, s'adresser à l'atelier de nickelage de la « *Société de Construction Mécanique et Electrique du Nord* », 41, rue Jules Deregnaucourt, *Roubaix*. 36154
Livraison rapide. Prix modérés. 76582

KIRSCH
Première qualité, à **2 fr. 50 le litre**, 75, rue de l'Ommelet, en face de l'épicerie Voreux.

A LA MAISON DE CONFIANCE
Horlogerie A. BARTHET, à Besançon (Doubs)
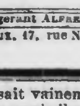
REMONTOIRS OR TRIPLE INDÉFRAICHISSABLES GARANTIS Hommes et Dames 25 francs
REMONTOIRS Métal. . . . 8 fr. Tout argent. . 15 fr. Hommes et Dames GARANTIS
... CHAINES, RÉVEILS, BIJOUX. ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE.
35245

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.
Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

FEUILLETON DU 25 DÉCEMBRE. — 6

MADEMOISELLE DE LA SEIGLIÈRE

Par Jules SANDEAU

CHAPITRE III

A quelques jours de là, madame de Vaubert prit le bras de son fils et, sous le prétexte d'une promenade aux environs, gagna la rive droite du Clain. C'était la première fois, depuis son retour, qu'elle se décidait à toucher cette rive. En passant devant la grille du parc, elle s'arrêta quelques instants; comme si elle cédait à l'entraînement des souvenirs, elle ouvrit la porte et entra.

— Que faites-vous, ma mère? s'écria Raoul, qui s'était vainement efforcé de la retenir sur le seuil; ne craignez-vous pas d'outrager le marquis et sa fille en mettant le pied sur ces terres? N'est-ce point faillir du même coup au culte de l'amitié et à la religion du malheur? Enfin, avec les sentiments de haine et de mépris que nous professons l'un et l'autre contre le maître de ces lieux, vous semble-t-il que ce soit ici notre place?

— Venez, venez, mon fils; ce n'est point outrager le marquis que de chercher sous ces ombrages les souvenirs qu'il y a laissés. Où vous voyez une insulte au malheur, M. de la Seiglière ne verrait lui-même qu'un pèlerinage pieux. Venez, répéta-t-elle en s'appuyant doucement sur le bras de Raoul; nous n'avons pas à redouter de fâcheuses rencontres: c'est l'heure où je vois, chaque jour, passer M. Stamply allant visiter ses domaines. D'ailleurs, je dois vous avouer mon fils, que je suis un peu revenue de mes préventions, et que cet homme ne me paraît mériter, à bien prendre, ni la haine ni le mépris dont le pays se plaît à l'accabler. Je dirai même qu'il y a dans cette destinée proscrite et malheureuse au sein de la prospérité quelque chose de touchant, et qui malgré moi m'intéresse.

— Quoi! ma mère, s'écria le jeune homme; un fermier qui a dépossédé ses seigneurs! un serviteur qui s'est enrichi de la dépouille de ses maîtres! un misérable...

— Misérable, en effet, vous avez dit le mot, Raoul, répliqua madame de Vaubert en l'interrompant; si misérable, que je me repens à cette heure d'avoir mêlé ma voix à celles qui l'accusent. Le ciel a traité cet infortuné avec assez de rigueur pour qu'il nous soit permis de lui montrer un peu d'indulgence. Mais, mon fils, laissons-là cet homme, ce n'est pas de lui qu'il s'agit. Tenez, ajouta-t-elle en l'entraînant dans une allée qui longeait le bord de l'eau, je retrouve à chaque pas quelque image de mes belles années; je crois respirer l'âme de madame de la Seiglière dans tous ces parfums.

Ainsi causant, ils marchaient à pas lents, lorsqu'au détour de l'allée ils se trouvèrent presque face à face avec Stamply, qui, de son côté, se promenait solitairement dans son parc. Raoul fit un mouvement pour s'éloigner; mais la baronne le retint, et s'avança vers le bonhomme, qui, ne sachant à quoi attribuer l'honneur d'une pareille rencontre, se confondait en salutations.

— Pardonnez, monsieur, lui dit-elle avec grâce, la liberté que j'ai prise de m'introduire ainsi dans votre propriété. Ces beaux ombrages me rappellent de si doux souvenirs, que je n'ai pu résister plus longtemps au désir de les visiter.

— Soyez remerciée plutôt que pardonnée, madame, répondit le vieux Stamply, qui tout d'abord avait reconnu madame de Vaubert. C'est le plus grand honneur, c'est le seul, ajouta-t-il avec tristesse, qu'aient reçu ces lieux depuis que je les habite.

Puis, comme s'il eût compris que ce n'était pas à lui que l'honneur s'adressait, soit discrétion, soit humilité, le vieillard fit mine de vouloir se retirer, après avoir invité ses hôtes à poursuivre leur promenade; mais madame de Vaubert, l'interpellant avec bonté:

— Pourquoi, monsieur, nous quitter sitôt? C'est vouloir nous donner à penser que notre visite est indiscrète et que nous troublons votre solitude. S'il en est autrement, restez; vous n'êtes pas de trop entre nous.

Confus de tant de prévenances, Stamply ne savait comment témoigner sa gratitude, et ne réussissait qu'à exprimer sa stupéfaction. C'était la première fois non-seulement qu'il voyait chez lui des hôtes de cette importance, mais encore qu'il s'entendait adresser quelques paroles polies et bienveillantes. Et c'était madame de Vaubert, la baronne de Vaubert, la plus grande dame de la contrée, l'amie des la Seiglière, qui daignait le traiter ainsi, lui, Stamply, le vieux gueux, comme il savait trop bien qu'on l'appelait dans le pays! Que devint-il lorsqu'il sentit à son bras le bras de Mme la baronne, et que celle-ci lui dit avec un doux sourire et d'un ton presque familier: — Allons, monsieur Stamply, soyez mon cavalier et mon guide! Les pauvres âmes réprouvées, mises par la calomnie au ban de l'opinion, connaissent seules tout le prix d'un témoignage inespéré de sympathie et de bienveillance: quelque léger qu'il soit, elles s'en saisissent avec transport et s'y appuient avec un sentiment d'indicible reconnaissance; c'est le brin d'herbe que la colombe jette à la fourmi qui se noie. En sentant à son bras le bras de la baronne de Vaubert, Stamply fut pris d'une joie à peu près pareille à celle qu'éprouva le lépreux de la cité d'Aoste lorsqu'il sentit sa main serrée par une main amie; la fête aurait été complète, si le bonhomme eût été moins embarrassé de son costume et de son maintien. Il est très-vrai que sa personne contrastait étrangement avec celle de madame de Vaubert, qui, dans sa ruine, humiliait l'opulence de son voisin par l'élégance de sa tenue et la grâce de ses manières.

— Si j'avais pu penser qu'un si grand honneur me fût réservé, j'aurai fait, ce matin, un peu de toilette, dit-il en regardant tristement ses gros souliers à boucles de cuivre rougi, ses bas de laine bleue, son gilet de futaine et sa culotte de velours de coton, élimée jusqu'à la corde.

— Comment donc! s'écria la baronne; mais vous êtes très-bien ainsi. D'ailleurs, monsieur, vous êtes chez vous.

Ces mots — vous êtes chez vous — allèrent au cœur de Stamply, et achevèrent de le remplir d'une douce satisfaction. Vous êtes chez vous! ces mots si simples qu'il osait à peine, depuis longtemps, s'adresser à lui-même, tant la conscience qu'il avait du mépris public l'avait cruellement ébranlé dans le sentiment de sa propre estime; ces mots, prononcés par madame de Vaubert, n'étaient-ils pas un démenti formel aux commentaires injurieux des méchants? N'étaient-ils pas, en effet, pour cet homme comme une réhabilitation éclatante comme une solennelle consécration de ses droits et de sa fortune? Cependant le jeune de Vaubert, dont la surprise était pour le moins égale à celle de Stamply, se tenait auprès de sa mère, froid silencieux, hautain, ne sachant que conclure ni qu'imaginer de la scène, pour le moins étrange qui se passait sous ses yeux.

Tout en marchant, tout en causant, ils arrivèrent, par d'insensibles détours, devant la façade du château. Il faisait une journée brûlante; le ciel était chargé de nuages. Il y avait près d'une heure que madame de Vaubert marchait sous des ombrages embrasés que ne rafraîchissait aucune brise. Elle s'assit sur une des marches du perron, et passa son mouchoir sur son front et sur son visage, tandis que Stamply se tenait devant elle, immobile et roulant entre ses doigts les larges bords de son chapeau de feutre, qu'il n'avait pas cessé de tenir à la main durant toute la promenade.

— Madame la baronne mettrait le comble à ses bontés, dit-il enfin d'un air suppliant, en daignant venir se reposer un instant chez moi. Je serais d'autant plus touché d'une faveur si grande, que je m'en reconnais moins digne.

— Ma mère, dit aussitôt Raoul, qui avait hâte d'en finir avec cette comédie dont il n'entrevoyait ni le but ni le sens, ma mère, un gros orage se prépare; il nous reste à peine le temps, avant que la nuée crève, de regagner notre demeure.

— Eh bien, mon fils, laissons passer l'orage, répondit madame de Vaubert en se levant; puisque notre aimable voisin nous offre une hospitalité si cordiale, allons attendre sous son toit que le ciel nous permette de regagner le nôtre.

A ces mots, la figure de Stamply rayonna, sa bouche s'épanouit en un sourire de béatitude. Quel triomphe, en effet, pour lui, de recevoir madame de Vaubert et de montrer ainsi à ses gens, qui ne manqueraient pas d'en instruire tout le pays, qu'il était moins déconsidéré que les méchants ne se plaisaient à le dire et les sots à le croire! Leicester recevant la reine Elisabeth dans le château de Kenilworth ne fut ni plus heureux ni plus fier qu'en cet instant maître Stamply lorsqu'il vit la baronne monter les degrés du perron et franchir le pas de sa porte. Raoul suivit sa mère avec un mouvement d'humeur que celle-ci feignit de ne pas remarquer, et que ne remarqua pas Stamply, tout absorbé qu'il était dans sa joie et dans son bonheur. Lorsque, après avoir introduit ses hôtes dans le salon, le bonhomme se fut esquivé pour veiller lui-même aux soins de l'hospitalité, Raoul, demeuré seul avec sa mère, allait enfin lui demander l'explication d'une énigme dont il s'épuisait vainement à chercher le mot depuis une heure; mais il en fût empêché par un autre sentiment de curiosité qui lui ferma la bouche et lui fit ouvrir de grands yeux.

Quoiqu'on n'eût rien changé à la disposition des appartements, l'intérieur du château de la Seiglière ne répondait plus à la magnificence du dehors. Tout s'y ressentait de l'incurie et des habitudes moins qu'aristocratiques, bourgeoises tout au plus, du nouveau propriétaire. Ajoutez que les vingt années qui venaient de s'écouler n'avaient pas rajeuni la fraîcheur des tentures. Ces lampas fanés, ces dorures noircies, ce luxe sans jeunesse, ces vestiges d'une splendeur où la vie ne se révélait plus, composaient l'intérieur le moins réjouissant qui se puisse imaginer. C'était beau et triste comme ces vastes salles du palais de Versailles, qu'on admire en les traversant, mais où l'on sent qu'on mourrait d'ennui si l'on était obligé de les habiter. Il n'y avait que le salon où venaient d'être introduits madame de Vaubert et son fils qui eût conservé, par une faveur toute spéciale, la fraîcheur et l'éclat, la jeunesse et la vie. On eût dit que madame de la Seiglière l'animait encore de sa grâce et de sa beauté. Bernard, de son vivant, s'était plu à l'orner et à l'embellir de tous les trésors que le marquis n'avait pu emporter avec lui dans l'exil; Stamply, après le départ et même après la mort de son fils, avait voulu, par religion pour sa mémoire, que cette pièce fut entretenue avec autant de soin que par le passé, comme si Bernard devait y rentrer d'un instant à l'autre. Aussi tout y respirait la splendeur des hôtes d'autrefois. Ce n'étaient que damas de Gênes, tapisseries en point de Beauvais, meubles de Boule chargés d'objets d'art, cristaux étincelants, groupes en biscuit, porcelaines de Saxe et de Sèvres, filets d'or courant au plafond, bergeries de Watteau au-dessus des portes; il y avait là de quoi fournir vingt pages de descriptions à quelques-uns de ces esprits charmants qui ont créé la poésie de l'inven-